Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 045-214503252-20250328-D2025_22-DE

République Française
Département Loiret
Commune de Tivernon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/03/2025

Référence
D2025_22

Objet
Demande de subvention FAPO (Entreprise SOUBIEUX)

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	6	7

Date de la convocation
21/03/2025

Date d'affichage
21/03/2025

Vote
A l'unanimité Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le :
Et

Publication ou notification du :

L'an 2025 et le vendredi vingt-huit mars, à 19 heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de Madame Delphine BRUCHET, Maire.

Présents :
Madames BRUCHET Delphine, VAPPEREAU Béatrice, DESFORGES Anne-Claire,
MM. FLEUREAU Éric, BEDU Stéphane, MORGEAT Guillaume,

Excusé(e-s) : M STEIN Jean-Pierre (pouvoir à D Bruchet)

Absent(e-s) : M MALLET Jean-Yves, SEVIN Nathalie, MARTIN Joseph

A été nommé(e) secrétaire : Madame VAPPEREAU Béatrice

Objet – Demande de subvention FAPO (Entreprise SOUBIEUX)

Madame le Maire propose de demander une subvention auprès du département du Loiret au titre de l'aide aux communes à faible population (FAPO), au meilleur taux pour la fourniture et la pose d'un système de sécurisation sur un des bâtiments communaux.

Après échange et discussion, le conseil municipal décide :

- **De solliciter** l'aide financière du conseil départemental du Loiret au titre de l'aide aux communes à faible population (FAPO), au meilleur taux (80%)

- **D'approuver** le projet de financement suivant :

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 045-214503252-20250328-D2025_22-DE

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant (€ HT)	Organisme	Montant (€ HT)
Fourniture et pose système de sécurisation sur un des bâtiments communaux.	1 532 € HT	Département du Loiret	1 225,6 € HT
		Commune	306,4 € HT
Total	1 532 € HT	Total	1 532 € HT

Soit un reste à charge TTC de 612.8 € pour la commune.

- **De charger** Madame le Maire de signer tous documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 02/04/2025
Le Maire
Delphine BRUCHET